



Le club d'escrime néerlandais ' Schermvereniging Beau Geste '

&

La Stichting Schermsport Zuidwest Nederland (Fondation pour l'escrime dans le Sud-Ouest des Pays-Bas)

organisent

Le tournoi international junior de la fédération néerlandaise d'escrime (KNAS)

fleuret et epee:

“ TIMBERWOLVES MEMORIAL “

en commémoration de la libération du sud-ouest des Pays-Bas

à l'automne 1944 par la 104eme Division d'Infanterie US " Timberwolf ”

Date : Dimanche, 6 Octobre 2019

Adresse : Sportcomplex *De Niervaert*,
Molenvliet 7
4791 GB Klundert (Pays-Bas)

Horaires : La salle ouvre à 08:00. Accueil des escrimeurs 09:15

Inscriptions : -pour les escrimeurs néerlandais uniquement via Nahouw,
-pour les escrimeurs étrangers via Nahouw ou par e-mail :
butinbik@advocatenkantoormoerdijk.nl

Clôture inscriptions : le 1 Octobre 2019, à 23:59.

Frais d'inscriptions : 15,00 € .p.p. pour tout règlement effectué avant le 1 Octobre 2019 sur le compte NL52 RABO 0155 1265 63 de la Stichting Schermsport Zuidwest Nederland, en mentionnant le nom du /des participant(s).

20,00 € .p.p. pour tout règlement effectué après le 1 Octobre 2019 ou, sur place au jour du tournoi (au comptant ou par carte bancaire):



Déroulement du tournoi :

<u>Fleuret</u>	<u>année</u>	<u>appel</u>	<u>scratch</u>	<u>Assauts</u>	<u>lame</u>
U10 Poussins g/f	10	08:30	09:00	09:15	0
U12 Benjamins g/f	08-09	08:30	09:00	09:15	0
U14 Pupilles g/f	06-07	10:30	11:00	11:30	5
U17 Cadets g/f	03-05	13:00	13:30	13:45	5

<u>Epee</u>	<u>année</u>	<u>appel</u>	<u>scratch</u>	<u>Assauts</u>	<u>lame</u>
U12 Benjamins g/f	08-09	08:30	09:00	09:15	0
U14 Pupilles g/f	06-07	10:30	11:00	11:30	5
U17 Cadets g/f	03-05	13:00	13:30	13:45	5

Il n'est pas possible de s'inscrire dans différentes catégories.

Arbitres:

A partir de 3 tireurs par club, il est obligatoire que celui-ci fournisse au moins un arbitre licencié. A partir de 6 tireurs, le club doit fournir au moins 2 arbitres licenciés. Les noms (ou le nom) des arbitres devront avoir été communiqués au plus tard le 1 Octobre 2019.

Pénalité : Une pénalité de 100,00 € sera exigible pour toute absence d'un arbitre sur place à 09:45.

Ce n'est qu'après délibération - et possible pour un certain nombre d'arbitres seulement – qu'une seule et même personne pourra arbitrer le matin et tirer l'après-midi. Dans ce cas spécifique, ces arbitres ne pourront prétendre au remboursement de leurs frais de déplacement habituels mais seront, en contrepartie, exemptés de tout frais d'inscription au tournoi.

Au cas où votre club ne dispose pas de suffisamment d'arbitres, vous voudrez bien en informer à l'avance les organisateurs de la rencontre ; il se peut que d'autres arbitres issus d'autres clubs soient alors disponibles.

Équipement : Les assauts ne se font qu'à l'arme électrique uniquement ; l'équipement doit répondre aux exigences de critères de la KNAS.



- Licences : Les participants doivent être membres de la KNAS ou de toute autre fédération nationale d'escrime (étrangère).
- Formule épreuve : 1 ou 2 tours de poule sans éliminations, puis éliminations directes sans deuxième tour. Les règlements de la KNAS s'appliquent seuls. Les organisateurs de l'épreuve se réservent le droit de rassembler différentes catégories ou celui d'adapter la formule de l'épreuve. Les résultats seront validés pour les classements de la KNAS.
- Vente de matériel : Un stand Leon Paul (Allemagne) est présent durant toute l'épreuve. Pour toute commande d'importance ou tout achat spécifique, il convient de prendre contact avec la maison Leon Paul (Germany) pour s'assurer de la disponibilité sur place des produits souhaités (info@leonpaul.de, personne à contacter : Jan Grothoff)
- Responsabilité : La participation au tournoi s'effectue aux risques et périls des tireurs. Toute responsabilité de l'organisation ou de ses bénévoles est par avance exclue. Ce n'est qu'en cas de décision irrévocable de justice qu'il pourra en être autrement. Cela étant, la responsabilité ne pourra excéder le montant correspondant à la prime que verserait l'assurance, la franchise restant à la charge de la partie lésée.
- Itinéraire : Le dimanche, il n'est pas possible d'accéder à Klundert en passant par la zone industrielle de Moerdijk. Vous devez emprunter la route via le centre ville de Klundert (A17, sortie 24) pour rejoindre le gymnase Sportcomplex De Niervaert.
- Responsable : Eddy Butin Bik, +31(0)6-22677824, butinbik@advocatenkantoorMoerdijk.nl
- Dans l'attente de vous accueillir à cette rencontre entre fines-lames, nous vous adressons nos plus sportives salutations.
- Pour l'association d'escrime SV Beau Geste et la Fondation Stichting SchermSport Zuidwest Nederland,

Le président, Eddy Butin Bik

